

CONSEIL DE QUARTIER MONNAIE

Réunion du lundi 14 février 2022

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du mardi 1^{er} février 2022, les membres du Conseil de Quartier Monnaie se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles FLOBERT, le lundi 14 février 2022 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collègue (Elus et Personnalités Qualifiées) :

Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire ;

Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement ;

Madame Agnès CAPORAL, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Hugues ANSELIN, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue (Associations) :

Madame Alix CANNAMELA (SOS Bruit Paris 6^e).

3^e collègue (Habitants) :

Madame Delphine ESSERTEL, membre titulaire ;

Madame Patricia AURIAU, membre titulaire ;

Madame Ginette JAUREGIBERRY, membre suppléant ;

Monsieur Michel LERNOUT, membre suppléant.

Étaient excusés :

2^e collège :

Monsieur Laurent ALLARD (Association des parents d'élèves de l'école Jardinnet) ;

Monsieur Claude GUTIERRES (Avenir Quartier Latin) ;

Madame Marie-Antoinette RIVET (Solidarité Nouvelle pour le Logement).

3^e collège :

Monsieur Vincent ROUXEL, membre titulaire ;

Monsieur Pierre ZAWIERUCHA, membre titulaire ;

Monsieur Amaury DE MENTHIERE, membre suppléant ;

Monsieur Pascal SCHUSTER, membre suppléant.



Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 17 novembre 2021 ;
2. Retour et bilan rapide de la séance Plénière des Conseils de Quartier du 1^{er} février dernier ;
3. Mise en place d'une marche exploratoire avec Monsieur Noizet de la DEVE pour étudier sur place les possibilités de végétaliser le Quartier Monnaie ;
4. Débat sur les projets du Conseil de Quartier à réaliser au moyen de son budget propre ;
5. Information sur le dossier et le calendrier "Embellir Votre Quartier" ainsi que sur le "Budget participatif" dont la date limite de dépôt des projets a été reportée au 31 janvier 2022 ;
6. Point d'information sur la phase de concertation des grandes orientations du PADD ;
7. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2021

Le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2/ Retour et bilan rapide de la séance Plénière des Conseils de Quartier du 1er février dernier

Le Président rappelle la tenue de la réunion Plénière des Conseils de Quartier du 6^e le mardi 1^{er} février 2022. Cette dernière a permis de faire un point global sur le bilan d'activité des 6 Conseils de Quartier pour l'année 2021. Concernant le quartier Monnaie, le Conseil s'est réuni à trois reprises. Ces réunions ont permis :

- d'avoir des points d'information notamment sur les projets « Embellir Mon Quartier » et sur la phase actuelle « diagnostic » quant à la modification en cours du PLU ;
- d'échanger sur les problématiques du quartier en matière d'insécurité, de nuisances sonores, de terrasses éphémères et de circulation notamment, des vélos et des trottinettes. Charles FLOBERT estime que la situation des trottinettes s'est bien améliorée, ce qui n'est pas le cas des livreurs en vélo dont le comportement montre un réel manque de civisme ;
- de commencer à réfléchir sur les futurs projets à mettre en place par le Conseil de Quartier, tels que des remplacements d'équipement urbain, l'installation d'une nouvelle aire de jeux dans le quartier ou la végétalisation de trottoirs.

Par ailleurs, il indique que les Conseillers de Quartier ont adopté à l'unanimité un vœu relatif à la situation de la Passerelle des Arts dont l'état d'entretien et la vétusté ne sont pas satisfaisants.

Ce vœu a été repris et voté par le Conseil d'arrondissement puis au Conseil de Paris. À ce propos, il annonce une bonne nouvelle, en effet, dans une note de l'AFP du 10 février 2022, David BELLARD,

Adjoint à la Maire de Paris, s'engage à rénover le platelage du pont des Arts en 2022. Le Président rappelle que ce célèbre pont inauguré en 1984 a subi une importante dégradation à cause du poids des « cadenas d'amour » (45 tonnes). En 2014, la Ville de Paris a remplacé le grillage du pont par des panneaux en verre afin d'empêcher le risque d'effondrement. Les travaux prévoient que le platelage actuel sera entièrement démonté et les planches en bon état seront transformées en lames, pour la confection de bancs par exemple. Patricia AURIAU souhaite que les lattes de bois soient resserrées pour éviter aux dames de casser leurs talons.

3/ Mise en place d'une marche exploratoire avec Monsieur Noizet de la DEVE pour étudier sur place les possibilités de végétaliser le Quartier Monnaie

Afin d'avancer sur le projet de végétalisation du quartier, le Président propose d'un part d'organiser une marche exploratoire avec la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement afin d'identifier les lieux propices. Cette dernière pourra se dérouler au retour des vacances de février. Il propose d'autre part de créer un groupe de travail à ce sujet.

4/ Débat sur les projets du Conseil de Quartier Monnaie à réaliser au moyen de son budget propre

Après avoir rappelé que le montant du budget d'investissement du Conseil de Quartier s'élève à 24 789 euros, le Président propose aux Conseillers d'exprimer leurs idées de projet d'investissement.

Delphine ESSERTEL constate qu'au début de la rue de l'Hirondelle, il y a des tentes et des déchets laissés par des sdf. Elle remarque également un souci d'insalubrité au niveau du porche donnant sur la rue de l'Hirondelle avec un potentiel trafic de drogue entre le bas des escaliers et la place Saint-André des Arts. Elle soumet l'idée de réaménager cet espace. Charles FLOBERT précise que ce passage est privé. Agnès CAPORAL propose d'inviter le Président du Conseil syndical concerné pour examiner ce problème. Charles FLOBERT répond qu'il va le contacter. Le Président propose par ailleurs de végétaliser la place Saint-André des Arts. Antoinette KIS abonde dans son sens.

Michel LERNOUT estime quant à lui qu'il convient d'ajouter des poubelles dans le quartier car elles débordent la plupart du temps. Agnès CAPORAL acquiesce. Il regrette par ailleurs le départ de la statue de Voltaire.

Alix CANNAMELA explique que la Ville de Paris expérimente la mise en place de méduses, récepteurs qui permettent de connaître la nature et le niveau des nuisances sonores à un endroit précis.

Patricia AURIAU propose d'installer davantage de jardinières au début de la rue de Buci afin d'empêcher les livreurs de squatter.

Le Président considère enfin qu'il n'y a pas assez d'aires de jeux pour enfants dans le quartier et souhaite identifier un lieu pour en installer. Agnès CAPORAL signale qu'un parc de jeux très esthétique car tout en bois existe dans le 7^e arrondissement.

5/ Information sur le dossier et le calendrier "Embellir Votre Quartier" ainsi que sur le "Budget participatif" dont la date limite de dépôt des projets a été reportée au 31 janvier 2022



Le Président rappelle que le quartier Monnaie fait partie de la démarche « Embellir Votre Quartier » et qu'à ce titre des projets intéressants vont être mis en place. Il soumet l'idée d'organiser une marche exploratoire avec des agents de la Direction de la Voirie et des Déplacements afin de comprendre les futurs projets du quartier. Les Conseillers sont unanimement favorables.

À propos du Budget participatif 2022, il rappelle qu'un projet d'implantation d'un parc d'exercice et de détente canin sur les quais des Grands Augustins a été déposé au nom du Conseil de Quartier Monnaie. Il explique qu'il s'agit d'offrir un espace de totale liberté entièrement dédié aux chiens où il sera possible de détacher son animal, lui permettre de rester en pleine forme et de se socialiser dans un climat de convivialité.

6/ Point d'information sur la phase de concertation des grandes orientations du PADD

La Coordinatrice rappelle qu'en novembre 2021, le conseil de Paris a débattu sur les grandes orientations qui figureront dans le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de Paris. Elle précise que ce document socle du PLU définit le développement du territoire et prend en compte la dimension « bioclimatique » du projet. Il va conditionner l'écriture des règles d'urbanisme qui s'appliqueront ensuite sur son territoire.

Suite à la concertation sur le diagnostic territorial réalisé en 2021, la révision du PLU amorce à présent une 2^e étape avec la concertation sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Une première réunion d'information organisée par la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris s'est tenue à la Mairie du 6^e le lundi 24 janvier 2022 suivie le lendemain par une séance de formation à destination des Conseillers de Quartier.


Du 21 janvier au 1^{er} avril 2022, les 9 orientations (nature en ville, réduction de l'empreinte carbone, santé environnementale, logement pour tous, Paris, ville capitale, ville productive, quartier du ¼ d'heure, paysages parisiens et transformation) du PADD ainsi que les actions correspondantes proposées par la Ville de Paris sont soumises à l'avis des parisiens. Ainsi, les Conseillers peuvent contribuer individuellement en allant sur le site [idée.paris.fr](http://idee.paris.fr). Ils auront alors la possibilité de classer par ordre de priorité ces 9 orientations mais également d'en proposer une nouvelle. Les Conseillers peuvent également contribuer au nom du Conseil de Quartier mais il conviendra dans ce cas de se mettre d'accord sur la rédaction en commun d'un document appelé « Cahier d'acteur ».

7/ Questions diverses

Le Président rappelle que la Police Municipale est en train de se mettre en place à Paris. Il précise qu'à terme, 70 policiers municipaux dont deux équipes la journée et une équipe le soir jusqu'à minuit seront déployés dans le 6^e arrondissement et dépendront en grande partie du Maire du 6^e. Il invite les Conseillers à faire remonter d'éventuelles nuisances constatées dans le quartier. Il ajoute que l'établissement « La Vache folle » rue Dauphine qui cause des problèmes d'incivilité a été contrôlé. Michel LERNOUET signale que depuis plusieurs mois, un panneau tagué et inesthétique est accroché aux grilles du square Gabriel PIERNÉ. Par ailleurs, il fait part du problème causé par le restaurant japonais « Kodawari Ramen » situé au 29 rue Mazarine dont la file d'attente ne permet plus de circuler sur le trottoir. Il ajoute que certaines brasseries des rues de Seine et de Buci jettent les

mégots des cendriers dans le caniveau. Il souhaite sensibiliser les propriétaires à ce sujet. Patricia AURIAU abonde dans son sens et ajoute que le restaurant « Le Balto » installe ses tables sur le trottoir déjà très étroit. Alix CANNAMELA indique qu'elle a répertorié les établissements qui ont fait une demande de terrasses éphémères dans le quartier. Elle précise qu'ils sont en tout 85 mais qu'elle ignore ceux qui recevront un avis favorable. Le Président indique qu'il restera très attentif sur le déploiement des terrasses éphémères au printemps.

L'ordre du jour étant épuisé, Charles FLOBERT lève la séance à 20h.



Charles FLOBERT
Président du Conseil de Quartier